

# **RAPPORT DU TRESORIER**

## **Comptes de l'Exercice 2018**

**Assemblée Générale du 14 mars 2019**

### **• - A - Compte Emploi des Ressources**

#### ***Les Ressources :***

La collecte auprès du public, ressort à près d'un millions d'euros, soit un montant comparable à celui de l'année précédente.

L'exercice à également enregistré des legs et libéralités pour un montant de 328 000 Euros, contre 823 000 en 2017. Il faut noter le caractère non récurrent et aléatoire de ce type de ressources.

#### ***Les Emplois :***

Nous avons utilisé la quasi-totalité des fonds de la façon suivante :

- 867 000 Euros au titre des missions sociales, se ventilant de la façon suivante :
  - 365 000 au titre de l'Actions pour les malades
  - 310 000 au titre de l'information et de la prévention
  - 192 000 dans des actions de Recherche
- 247 000 Euros au titre de la recherche de fonds
- 172 000 Euros pour couvrir les frais de fonctionnement

***Il subsiste un excédent de ressources sur les emplois qui ressort à 7 837.54 Euros.***

- - **B - Faits marquants du compte de résultat par nature :**

***Sur les Produits par nature :***

Ils ressortent à près de 1 293 000, contre 1 893 000 en 2017

L'essentiel de la différence vient de la diminution du poste Legs & Libéralités, 327 000 versus 823 000 en 2017.

Les produits financiers, proviennent du placement des excédents de trésorerie, et sont en nette diminution.

Jusqu'en 2016, ils comportaient le reversement, par le Bureau National, des produits financiers générés par le placement des legs, en attente de reversement, gérés et placés par la fédération.

En 2017, par décision du CA de la Fédération, les produits relatifs à ces placements ne sont plus reversés aux comités quel que soit les montants en cause.

***Sur les Charges par nature :***

- Les achats, malgré une augmentation des frais facturés par le Bureau National 62 000 Euros (contre 56 000 en 2017) ont été contraints grâce à des renégociations avec les prestataires. On notera également une diminution des achats de mots clés Google. (57 000 contre 87 000 en 2017, sachant que 2017 incluait la prestation de demande d'agrément par Google.).
- Les autres prestations sont en augmentation, notamment en raison d'une part de l'effet en année pleine du Mécénat de Compétences NOKIA et d'autre part de l'augmentation significative des dépenses de prévention par nos prestataires chargés de prévention (+ 36% d'interventions)
- Les frais de personnel, sont relativement stables, malgré les mouvements d'effectifs significatifs intervenus au cours de l'année.
- Les subventions accordées et autres frais de gestion, sont en baisse. L'attribution de subventions à la recherche est étroitement corrélée à l'obtention des legs.
- La cotisation au Bureau National, assise sur la collecte de l'année précédente, se monte à 58 700 Euros.

- - **C- Le Résultat**

Le résultat comptable de l'exercice 2018 ressort en excédent 7 837.54 Euros.

Après avoir entendu les observations du Commissaire aux Comptes, sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018, je vous propose d'approuver les comptes annuels de votre Association, et d'affecter ce résultat en réserves.

9/0

La Trésorière  
Marianne BESSON